



## ETAPE : HAMOIR – SY – LOGNE – BARVAUX

18,4 KM – Dénivelés ↑886 et ↓836 m - IGN 49 5/6 – 55 ½

Au sortir de la gare de Hamoir, se diriger vers le passage à niveau et descendre vers le pont qui enjambe l'Ourthe. Poursuivre sur le GR, Quai de Saulxures, la rue tourne et devient rue du Vieux Mayeur. Monter les quelques marches et tourner à droite, pour rejoindre la rue de Lassus.

Prendre le sentier quasi en face qui monte vers le Belvédère. Au croisement, le chemin de droite mène au Belvédère (vue bouchée par les arbres). Continuer sur le premier chemin qui tourne à gauche.

**KM 1,0** - A la fin de ce chemin, poursuivre en face, via le tourniquet, à travers la prairie, en longeant sur la droite la clôture jusqu'au passage suivant : quitter brièvement le champ. Au bout du petit chemin, une chicane permet de regagner la prairie. Longer la clôture à droite pour rejoindre la sortie de la prairie.

Traverser la route et prendre le chemin en face qui longe un champ à gauche et un bois à droite. Arrivé au bout de celui-ci, descendre à droite sur la route macadamisée et poursuivre sur celle-ci (en direction de la ferme d'En-Haut).

**KM 2,8** - A l'approche de la ferme d'En-Haut, la route tourne à 90° vers la droite et, à l'amorce d'un nouveau virage à 90° sur la droite, se trouve une barrière à gauche : un chemin part à travers la prairie (GR). Continuer le plus droit possible à travers cette prairie champ vers la sortie (nouvelle barrière métallique). Les deux sentiers qui partent de cette barrière se rejoignent plus bas. Celui de gauche est boueux par temps de pluie et celui de droite est particulièrement glissant par temps de pluie (affleurements rocheux).

Le chemin mène à l'Ourthe. La remonter sur la gauche. La grotte des Vignobles se trouve dans la paroi rocheuse (Rocher des Vignobles) un peu plus loin (site privé). Continuer à longer l'Ourthe jusqu'au gros rocher dans lequel une vierge est nichée.

**KM 3,9** - Prendre le sentier qui part à gauche et qui longe, sur sa gauche, le lit d'un ruisseau souvent à sec : vallée encaissée avec des formations calcaires de part et d'autre.

Ne pas traverser le lit : le chemin plus attrayant de l'autre côté est sur une propriété privée. Poursuivre le chemin qui, après être passé dans le lit du ruisseau, monte quelques marches





et ensuite monte résolument dans les bois. Poursuivre sur ce chemin principal en ignorant les sentes qui partent tantôt à droite tantôt à gauche. Le chemin suit le ru avant de bifurquer à 180° sur la droite et de quitter le lit du ru. Les dernières marches mènent en zone dégagée, rue Joseph Bovy. Continuer ensuite dans la rue des Pinsons en négligeant à gauche l'Allée des Pommiers. Peu après, un sentier descend sur la gauche entre des haies privatives.

Ce sentier rejoint la Route Principale : traverser pour poursuivre en face (légèrement sur la gauche) un autre sentier qui descend entre des haies privatives à côté d'un poteau électrique jusqu'à la route en contre-bas que vous descendez à gauche vers la gare de Sy et, avant le virage (HOTEL / BAR), peu avant la chapelle Sainte-Anne, prendre l'escalier qui part sur la gauche (GR).

**KM 5,7** - Le chemin grimpe fort et, au sommet, devient un chemin de crête qui surplombe la vallée de l'Ourthe. Le suivre le long de la clôture (GR). Le sentier débouche brièvement sur la route de Sy : la prendre sur la droite avant de reprendre le sentier quelques mètres plus loin, sur la droite (petits escaliers rocheux naturels). Poursuivre sur ce chemin principal en direction de Logne (suivre GR).

Après 1,6 km, au niveau d'un banc, en contrebas, un très beau porche sur la gauche.

Quelques centaines de mètres plus loin, à l'Y, le sentier de randonnée local (losange rouge) part sur la gauche. Prendre la sente de droite (GR) qui descend fortement dans une cavée durant quelques mètres avant de déboucher sur un chemin forestier : poursuivre tout droit en ignorant le chemin qui monte à gauche. A l'Y, prendre à gauche (Balisage local).


**KM 8,2** - La sente mène à une route macadamisée : Ici deux possibilités : Soit se diriger à droite vers le domaine de Palogne pour faire une halte (café et restaurant) et ensuite rejoindre le château de Logne en suivant les panneaux indicateurs, soit

la prendre sur la gauche pour aller directement vers le château. Pour vous y rendre avec cette option, quelques mètres plus loin, à droite, une passerelle permet de traverser la Lembrée qui se jette dans l'Ourthe. Peu après la passerelle, prendre le chemin à droite qui rejoint une route. Remonter cette route sur la gauche jusqu'au château de Logne.

Depuis la Préhistoire, usage probable du site comme refuge. 862 : le roi de Lotharingie Lothaire II confirme la possession du lieu dénommé Lomna à l'abbaye de Stavelot. Vers 883 -885 : le château de Logne, mentionné pour la première fois, sert de retraite aux moines de Stavelot en fuite devant les Normands. 925 : rattachement de la Lotharingie à l'Empire Germanique

1138 : l'abbé Wibald fait procéder à une restauration et à une fortification générale du site. Une grosse tour donjon est construite au nord de la colline.





Pour permettre le ravitaillement et l'établissement d'une garnison permanente, Wibald fonde le nouveau village de Logne au pied du château. C'est pourquoi l'ancien centre domanial établi à 800 mètres en amont dans le vallon de la Lembrée s'appelle aujourd'hui Vieuxville.

1427 : en proie à d'énormes difficultés financières, l'abbé Jean Godeschalch de Gueuzaine remet Logne en gage pour 4000 florins du Rhin à Everard II de la Marck, seigneur d'Arenberg.

1478 : occupation de la forteresse par le petit-fils d'Everard, Guillaume à la Barbe, seigneur de Lummen. Soutenu par la France, Guillaume (le Sanglier des Ardennes) utilise la place contre l'évêque de Liège Louis de Bourbon et contre les intérêts bourguignons aux Pays-Bas. 1480 : Maximilien d'Autriche, régent des Pays-Bas, s'empare de Logne.

1482 : Guillaume récupère le château et y installe comme capitaine son gendre, Jeannot le Bâtard. Logne devient un repaire de pillards.

1485 : exécution de Guillaume à Maestricht. Ses frères continuent la lutte et s'en prennent au nouvel évêque Jean de Homes.


1514 : Logne passe aux mains de Guillaume de Jametz, fils de Robert II de la Marck, seigneur de Sedan et neveu de Guillaume à la Barbe.

1521 : Robert II de la Marck, dit « le Diable », prend parti pour le roi de France François 1er. Il défie l'autorité de l'empereur Charles Quint. En représailles, celui-ci envoie une armée conquérir les places-fortes des la Marck. Du 20 avril au 1er mai, vingt canons bombardent Logne. La garnison décimée se rend et est exécutée. Le château est démantelé et Charles Quint interdit sa reconstruction. En mai 1521, la colline est rendue aux moines de Stavelot. Après 1521 : reconstruction des villages de la vallée à l'aide des matériaux prélevés sur les ruines. A Vieuxville, l'ancienne ferme abbatiale de la Bouverie reste un beau témoignage de l'architecture rurale du 16e siècle (monument classé abritant les objets découverts lors des fouilles du château).  
– Folder de l'ASBL Domaine de Palogne

Si vous ne souhaitez pas visiter le château emprunter le chemin qui descend à gauche. Au bas du chemin, à la croix, il tourne à gauche et rejoint la rue de Saint-Cergue. Prendre immédiatement à droite (épingle à cheveux – GR). Le sentier s'engage entre deux haies.

Sur la gauche, en hauteur, le lieu-dit Bois des Campes (on peut penser que l'appellation désigne un des campements de l'armée envoyée par Charles-Quint), plantée jusqu'il y a peu en Pins Noirs et qui redevient pelouse calcicole et du sommet de laquelle les canons de Charles-Quint ont bombardé le château de Logne.





**Km 9,8** - Le chemin remonte vers la N86, via des escaliers en terre, traverser prudemment pour s'engager en face sur le chemin qui continue à monter vers la gauche. Au terme des marches, continuer sur ce sentier (tenir sa gauche) qui mène au sommet de la colline, puis à une prairie : traverser de part en part. De l'autre côté de la prairie, tourner à droite (GR).

**KM 10,9** - Passer devant la Chapelle Saint-Rahi (1925), sur la droite. Au carrefour, poursuivre tout droit (GR) dans la rue Campagne Saint-Rahi. Lorsque le chemin tourne à droite, prendre une petite sente à gauche, dans le bois, qui mène à la rue d'Izler (KM 10,8). La traverser et emprunter immédiatement le chemin qui peu après passe entre deux prairies.

Peu après être entré dans le bois, un chemin part à gauche.

Prendre à gauche vers Barvaux. Au T, descendre la branche de droite : le chemin longe une prairie à gauche et un bois à droite. A la fin du champ, observer une grotte à gauche (Grotte du Coléoptère qui s'ouvre au pied d'une falaise de calcaire frasnien dite « Li Rotche-al-Paplain» à Juzaine.). Descendre l'escalier qui mène à l'entrée de la grotte et la contourner par la droite vers une croix (belvédère). Descendre le chemin qui mène à la route (rue Tombeux) : tourner à gauche.

## GROTTE DU COLEOPTERE

Fréquentée notamment par les Magdaléniens (ils appartiennent à une civilisation préhistorique qui a duré environ 5 millénaires - environ de 15.000 à 9.000 avant notre ère) qui semblent provenir du Sud-Ouest de la France, où leurs peintures sur les parois de grottes comme Lascaux les ont rendus célèbres. Ils travaillèrent aussi l'ivoire de Mammouth. C'est dans cette matière qu'est confectionné un objet curieux qui a donné son nom à la grotte, le « Coléoptère ». Il s'agit d'un objet en ivoire poli et incisé ; une face est plate, l'autre est bombée. L'objet est muni de deux perforations obliques destinées à le fixer sur un support. La partie inférieure est brisée ; originellement, il devait avoir une forme ovale et mesurer environ 45 mm. Les premiers fouilleurs ont estimé que cet objet devait représenter un coléoptère. Actuellement, à la suite des travaux du Pr. A. Leroi-Gourhan, on croit qu'il s'agit plutôt d'un symbole sexuel féminin.

Ignorer la rue qui part sur la gauche et, dans le virage, prendre à droite, rue Lagelire. La poursuivre tout droit jusqu'à la Nationale 806, rue des Ardennes. En face, la chapelle Saint-Denis: de 1684 (linteau droit de la porte), construite à l'initiative du curé de Juzaine pour les villageois de Juzaine. La chapelle a été entièrement bâtie grâce aux contributions et à l'aide, en nature, des habitants à qui elle était destinée.





**KM 13,3** - Tourner à gauche (à droite Taverne Restaurant de l'Aisne). Remonter la Nationale sur quelques dizaines de mètres avant d'emprunter un petit chemin qui part sur la droite. A la chapelle Sainte-Barbe (à gauche), suivre le chemin sur la gauche et traverser l'Aisne.

Entamer la montée (balisage GR) vers le Mont des Pins (pelouse calcicole). Au sortir du bois, carrefour en croix, prendre à droite et poursuivre la montée (en ignorant, un peu plus haut, le chemin privé de droite). A l'entrée de la prairie, le sentier tourne à droite (ne pas prendre le chemin qui le suit un rien plus bas en parallèle). Ignorer un premier chemin qui part à gauche et continuer avant de bifurquer, à gauche, au deuxième sentier, peu avant le sommet.

**KM 15,6** - Ce sentier de crête débouche au sommet du Mont des Pins qui offre de superbes vues sur les environs.

## LES PELOUSES CALCICOLES

Les pelouses calcicoles (aussi appelées pelouses calcaires ou pelouses sèches sur calcaire) sont des formations végétales héliophiles, constituées majoritairement d'espèces graminoides, végétant sur des substrats secs et pauvres en éléments nutritifs, généralement riches en carbonate de calcium. Dans la majorité des cas, leur existence est liée au pâturage itinérant (pastoralisme).


### Une origine agropastorale

En Belgique, l'extension des parcours pastoraux a connu son apogée dans la première moitié du XIXe siècle, époque où la surface historique minimale de la forêt est atteinte.

Le bétail, essentiellement composé de moutons, était capable d'exploiter les maigres ressources fournies par les pelouses sèches. Le troupeau, constitué d'animaux appartenant à différents propriétaires, était conduit par un berger. Ce "hierdi " ou "bierdji " emmenait les animaux sur les vastes collines déboisées (les " tiennes "). Le soir, les animaux rentraient dans les fermes ou, éventuellement, étaient rassemblés dans un enclos. Les déjections constituant le seul amendement organique disponible à l'époque, elles étaient précieusement récoltées pour engraisser les cultures.

Le " bierdji " conduisait les animaux sur des secteurs différents, en fonction de la nourriture disponible. Sur le temps de midi, il menait son troupeau à l'ombre d'un bosquet où les animaux pouvaient ruminer (la " prandjîre "). Avec sa houlette, il coupait les broussailles qui avaient échappé à la dent des chèvres et les " mauvaises herbes " délaissées par les animaux et qui avaient





de ce fait tendance à envahir les pâturages. Au printemps, par temps sec et légèrement venteux, il allumait des feux courants (les " chiraudes "). Le feu détruisait la litière sèche et libérait les sels minéraux contenus dans les fanes, favorisant la repousse printanière de l'herbe. Il détruisait aussi les jeunes plantules ligneuses. Le berger était ainsi responsable de l'entretien du paysage ouvert, propre aux régions connaissant ce type d'activité.

Plusieurs raisons vont causer la régression puis la disparition de ce mode d'exploitation des ressources naturelles hérité des celtes et des romains. L'utilisation des engrais chimiques à partir de 1860-1870 et le droit d'enclosure permettent la création de pâturages permanents aux dépens des anciens parcours pastoraux. L'utilisation de laines produites outre-mer et l'apparition de nouvelles fibres textiles (coton) ont précipité la disparition des troupeaux de moutons. Les activités de production se concentrent sur les sols les plus propices et les terrains les plus ingrats sont abandonnés. Les vastes surfaces non valorisées par l'agriculture ont été laissées à leur évolution naturelle et se sont progressivement reboisées ou ont été affectées à d'autres utilisations : reboisement à l'aide d'essences exotiques (pin sylvestre, pin noir d'Autriche), ouverture de carrières, urbanisation et seuls quelques fragments de ces milieux jadis si répandus nous sont parvenus.

C'est un habitat dit « patrimonial » de grand intérêt pour la biodiversité. Pour ces raisons, en Europe, nombre de ces milieux sont classés en réserve naturelle.

Un milieu naturel remarquable... à découvrir au fil des étapes de la Transcalestienne ! Vous allez traverser certaines de ces réserves naturelles et en lisant les panneaux d'information vous découvrirez la richesse de la flore et de la faune typique de ces pelouses.

Au sommet, descendre tout droit vers la route macadamisée (Mont des Pins). La suivre brièvement sur la gauche avant de bifurquer à droite sur la petite sente. Poursuivre sur ce chemin et, à l'Y, prendre à gauche et un peu plus loin à droite à angle droit. Une centaine de mètres plus loin, poursuivre à gauche avec le chemin. A la jonction suivante, descendre à droite sur le chemin forestier. Passer au-dessus d'un petit ru et poursuivre tout droit.

**KM 17,6** - Au carrefour, soit prendre à droite (en dessous du chemin de fer) pour se rendre à Barvaux centre (Horéca), soit continuer brièvement tout droit et, ensuite, tourner à droite pour se rendre directement à la gare (les rails sont sur la droite).

